

**Porteur de projet
et jeune entrepreneur**

**La CMA vous fait
bénéficiaire de l'expérience
de chefs d'entreprise**

► Contacts

Pôle accueil entreprise

• Toulouse
05 61 10 47 94
creation@cm-toulouse.fr



Fonds social européen



► Objectif

Rompre l'isolement du créateur et de la jeune entreprise, proposer un lieu privilégié d'échanges, d'expériences, de réflexion et de formation, faciliter le démarrage et la croissance des entreprises adhérentes, susciter et promouvoir l'esprit d'entreprise, créer des réseaux et des partenariats.

► Bénéficiaires

Tous porteurs de projets et jeunes entrepreneurs adhérant au Club Créateurs.
L'adhésion est gratuite.

► Prestation

La CMA vous propose le dispositif suivant :

- un accompagnement et un suivi, par la participation à un réseau, le Club Créateurs associant professionnels, dirigeants et porteurs de projet,
- chaque réunion du Club Créateurs est axée sur un thème (le recrutement, la communication, l'assurance, la protection sociale, ...),
- intervention de spécialistes selon les sujets abordés.

► Modalités

Fréquence de réunion : Le Club Créateurs se réunit, en moyenne, une fois par trimestre. Les réunions se tiennent en fin de journée, vers 18h30.

Dans l'objectif de créer un réseau relationnel, les coordonnées de tous les participants sont diffusées aux membres.

Inscription obligatoire avant chaque réunion.

► Références

5 réunions du Club Créateurs par an, 190 chefs d'entreprises inscrits.